

Le mardi 16 novembre 2010 – le seize novembre deux mille dix à vingt heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de Formation de la Mairie de Bazancourt sous la présidence de Monsieur Yannick KERHARO, Président,

Étaient présents

M. Franck GUREGHIAN
Mme Annie – Paule VAUDE
M. Yannick KERHARO
Mme Nicole GLADE
M. Claude SCRABALAT
Mme Marie – Odile LECLERE
Mme Marie – France MOURLON
M. Claude VIGNON
M. Jean – Jack VELY
M. Guy RIFFE
M. Bernard GASSMANN
M. Laurent DAUPHINOT
M. Gérard PARGNY
M. Michel ARNOULD
M. Patrice MOUSEL
M. Stéphane DORUCH
M. Jean – Michel LIESCH
M. Jacky FAUCHEUX
M. Jean – Claude VAILLANT

Absents excusés suppléés

Mme Catherine DELAPLACE, excusée, suppléée par Mme Sylvie PEREIRA
M. James COQUART, excusé, suppléé par M. Alain DETIENNE
M. Max BOIRAME, excusé, suppléé par M. Christophe MADELAIN
M. Yannick HAVY, excusé, suppléé par Mme Nathalie SCOTTO D'ANIELO

Absents excusés ayant donné un pouvoir

M. Alain BOURDAIRE, excusé ayant donné pouvoir à M. Yannick KERHARO
M. Hervé RENAULT, excusé ayant donné pouvoir à Mme Marie – Odile LECLERE
M. Denis PETIT, excusé ayant donné pouvoir à M. Alain DETIENNE

Absents excusés

M. Jérôme GILLE
M. André BLANCHARD

Madame Sylvie PEREIRA est nommée secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière séance est adopté.

N° 697

**Pôle scolaire et de services à Warmeriville
Passation du marché de maîtrise d'œuvre sur concours
26 pour**

Les services de la SIABA, mandataire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Suippe, ont procédé le 12 juillet 2010 au lancement du concours de maîtrise d'œuvre portant sur la réalisation d'un pôle scolaire et de services à Warmeriville.

Au terme de cette procédure, le groupement composé de la SARL BUREAU ARCHITECTURE URBANISME Architectes (mandataire) à Talant (21241), des bureaux d'études BE CLEMENT à Fontaine lès Dijon,

PROJelec à Belfort (90000), CSI à Dijon et IDS à MONTIERAMEY, et l'OPC OUEST COORDINATION à Oberhausbergen a été désigné lauréat sur avis du jury dont la séance s'est tenue le 10 novembre 2010.

Les négociations engagées avec le mandataire du groupement ont abouti aux conditions financières suivantes :

- Part de l'enveloppe affectée aux travaux : 5 000 000,00 € H.T.
- Forfait provisoire de rémunération : 550 000,00 € H.T. (11%)
incluant les missions de base :
 - Esquisses,
 - Avant Projet Sommaire APS,
 - Avant Projet Détaillé APD,
 - Avant Projet AVP,
 - Etudes de Projet PRO,
 - Assistance à la passation des contrats de travaux ACT,
 - Etudes d'exécution EXE sur les lots techniques (structures, électricité, chauffage, climatisation, ventilation, plomberie,...),
 - Examen de conformité et visa des études d'exécution pour les autres lots,
 - Direction de l'exécution du contrat de travaux DET.

avec un 1^{er} taux de tolérance de 5 % puis un 2^{ème} taux de 3 %.

Ayant entendu cet exposé,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DECIDE D'ATTRIBUER à l'unanimité, le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un pôle scolaire et de services à Warmeriville au Groupement de maîtrise d'œuvre dont le mandataire est la SARL BUREAU ARCHITECTURE URBANISME Architectes à Talant (21241) dans les conditions exposées ci-dessus,

D'AUTORISER le Président à signer le marché.

N° 698

**Compte rendu de la commission Enfance jeunesse Education
Actions extrascolaires / Programme 2011
Règlement intérieur extrascolaire / Participations parentales 2011
26 pour**

Monsieur Franck GUREGHIAN Vice – Président en charge de la commission Enfance Education présente à l'assemblée le compte rendu de la commission qui s'est réunie le 21 octobre et le 15 novembre 2010.

Après avoir fait un point sur l'activité des 2 crèches et dressé un bilan des actions menées durant l'été 2010 sur l'ensemble des sites et pour les différents séjours,

Présentation est ensuite faite de la programmation des actions pour 2011 à savoir :

PETITES VACANCES 2011

Hiver 2011			
	Thèmes	Séjour	Sites ouverts
du 21 au 25 février	Les sens en éveil		Bazancourt Warmeriville
Du 28 février au 4 mars	Créons des sons	Fa si la chanter	Bazancourt Warmeriville
Printemps 2011			
		Séjours	Sites ouverts
Du 18 au 22 avril	La piste aux étoiles	SKI 36	Bazancourt Warmeriville
Du 26 au 29 avril	Le réveil de la nature		Boult sur Suipe Warmeriville
Toussaint 2011			
		Séjours	Sites ouverts
Du 24 au 28 octobre	Mystère et boule de gomme		Bazancourt Warmeriville
Du 31 octobre au 2 novembre			Bazancourt Warmeriville
Noël 2011			
		Séjour	Sites ouverts
Du 19 au 23 décembre	Contes d'ici et d'ailleurs		Warmeriville
Du 26 au 30 décembre	A vos papilles !		Bazancourt

ETE 2011

	Bazancourt	Warmeriville	Aumén.	Boult/ Suipe	Sortie	Poney 7 – 8 ans	Ados	Séjour
Du 4 au 8 juillet	LES SUPERS HEROS				Nigloland Ven 08/07	/	/	Mer Méditerranée
Du 11 au 13 juillet fermeture le 15/07	KIDO DIDO O K ZINO				Regroupement Mer 13/07	/	/	
Du 18 au 22 juillet	LE SECRET DE LA FORET D'A COTE				Nocturne Merc 20/07	CCVS Minim. 24 enfants	/	Equitation
Du 25 au 29 juillet	AU PAYS DES ILES				Lac des Vieilles Forges Merc 27/07	/	Chantier nature	/
Du 1 ^{er} au 5 août	LA JUNGLE EN FOLIE		Fermé		Parc des Félins Merc 03/08	/	/	RAID AVENTURE
Du 8 au 12 août	Les Petits Explorateurs	Fermé			Parc de Sept Saulx Merc 10/08	/	/	Camp de 3 jours
Du 16 au 19 août (4 jours)	A vos marques Prêts, Partez !!	Fermé			Reims : Piscine et Escalade Merc 17/08	/	/	/
Du 22 au 26 août	Musique du Monde	Fermé			Sortie à Reims Merc 24/08	/	/	/

Du 29 août au 2 septembre	Fermé	Voyages à travers les époques	Fermé	Visite d'un château Vend 02/09	/	/	/
---------------------------	-------	-------------------------------	-------	-----------------------------------	---	---	---

PROGRAMME ADOLESCENTS 2011

PVS2011		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Ouverture salle BZT
HIVER	SEM 8	Sortie Mac Do –Ciné Sports collectifs					Ouverte
	SEM 9	Sortie Bowling Sports collectifs					Ouverte
PRINTEMPS	SEM 16	Séjour ski					/
	SEM 17	/	Sortie Mac Do – Ciné				Ouverte
TOUSSAINT	SEM 43	Sortie patinoire / sortie culturelle					Ouverte
	SEM 44	/					Ouverte
NOEL	SEM 51	Mac Do – Ciné					Ouverte
	SEM 52	/					/
ETE	SEM 30	CHANTIER NATURE : LIEU A DETERMINER PARC D'ATTRACTION : Vendredi 29 juillet					/

En parallèle à ce programme, d'autres actions pourront être menées au cours de l'année.

La commission émet un avis favorable à l'ensemble de cette programmation.

Le règlement extrascolaire établi en 2007 est mis à jour pour tenir compte des remarques formulées par Jeunesse et Sports et de l'application des quotients familiaux demandés par la Caisse d'Allocations Familiales pour application au 1^{er} janvier 2011 (annexe 1).

La commission approuve la modification du règlement intérieur pour les activités extrascolaires.

Les tarifications parentales pour 2011 sont ensuite abordées sachant que la Caisse d'Allocations Familiales impose à compter du 1^{er} janvier 2011 la mise en place de quotients familiaux pour l'ensemble de nos actions et selon les modalités suivantes :

- Au moins 2 tranches,
- Une différence de 10 % entre les 2 tranches.

Le bureau communautaire propose de retenir un quotient familial de 400 € pour établir les 2 tranches sachant que le quotient familial est calculé comme suit :

Revenu fiscal de référence N - 2/12

Nombre de parts

Nombre de parts :

- 2 pour les parents ou allocataire isolé,
- ½ par enfant à charge,
- ½ supplémentaire pour le 3^{ème} enfant,
- ½ supplémentaire par enfant à charge titulaire de la carte d'invalidité.

Il propose également de majorer tous les tarifs de 2 % pour tenir compte de l'inflation et de créer deux tranches :

- la tranche 1 concernant les foyers dont le quotient familial est inférieur à 400 €,
- la tranche 2 concernant les foyers dont le quotient familial est supérieur ou égal à 400€.

Les séjours ont été revalorisés également pour maintenir la part communautaire à un niveau acceptable considérant que la Caisse d'Allocations Familiales ne participera pas financièrement à ce type d'actions.

Compte tenu de ces éléments la proposition de la commission est la suivante :

PROPOSITION TARIFS 2011 EXTRASCOLAIRE

	T1 QF<400 €	T2 QF≥400€
JOURNEE PVS-MERCREDI		
1er enfant	6,88 €	7,57 €
2e enfant	5,90 €	6,49 €
3e enfant	4,90 €	5,40 €
EXT	10,00 €	11,02 €

1/2 JOURNEE PVS-MERCREDI		
1er enfant	4,40 €	4,85 €
2e enfant	3,93 €	4,33 €
3e enfant	3,42 €	3,77 €
EXT	6,04 €	6,65 €

SEMAINE ETE		
Tarif CCVS	37,27 €	41,00 €
Tarif EXT	50,90 €	56,00 €
Majoration sortie Nigloland + Félin	5,45 €	6,00 €
Mini-camp	9,27 €	10,20 €
Poney CCVS	26,36 €	29,00 €
Poney EXT	39,09 €	43,00 €
GARDERIES		
CCVS 7h30/9h00	2,09 €	2,30 €
EXT 7h30/9h00	2,81 €	3,10 €
17h00/18h30	2,09 €	2,30 €
EXT 17h00/18h30	2,81 €	3,10 €
CCVS Repas Boulton/Warmo	4,68 €	5,15 €
EXT Repas Boulton/Warmo	6,33 €	6,97 €
CCVS Panier repas	2,27 €	2,50 €
EXT Panier repas	3,46 €	3,81 €
CCVS 1h de garde ss repas	1,74 €	1,92 €
EXT 1h de garde ss repas	2,34 €	2,58 €

SEJOURS		
Séjour ski	CCVS : 350 € EXT : 500 €	CCVS : 385 € EXT : 550 €
Séjour mer	CCVS : 336 € EXT : 573 €	CCVS : 370 € EXT : 631 €
séjour équitation	CCVS : 136 € EXT : 218 €	CCVS : 150 € EXT : 240 €
séjour Raid Aventure	CCVS : 100 € EXT : 155 €	CCVS : 110 € EXT : 171 €
Séjour 3 jours en camp	CCVS : 45 € EXT : 91 €	CCVS : 50 € EXT : 101 €

PROPOSITION TARIFS 2011 : ACTIONS ADOS

Activités ADOS	T1 QF<400€		T2 QF≥400€	
	CCVS	Ext	CCVS	Ext
Accrobranches	16,81 €	23,63 €	18,50 €	26,00 €
Bowling	5,90 €	10,00 €	6,50 €	11,00 €
Chantier nature	Gratuit	63,60 €	Gratuit	70,00 €
Cinéma	6,81 €	10,00 €	7,50 €	11,00 €
Sortie à Reims	4,54 €	9,09 €	5,00 €	10,00 €
Karting	10,45 €	14,54 €	11,50 €	16,00 €
Karting sur glace	14,09 €	19,09 €	15,50 €	21,00 €
Laser Game	9,54 €	15,45 €	10,50 €	17,00 €
Match de basket	6,81 €	10,00 €	7,50 €	11,00 €
Match de hockey	6,81 €	10,00 €	7,50 €	11,00 €
Parc Attractions	25,45 €	34,54 €	28,00 €	38,00 €
Patinoire	5,00 €	6,81 €	5,50 €	7,50 €
Soirée P'tit repas	6,81 €	10,00 €	7,50 €	11,00 €
Sortie Mac Do/Cinéma	10,90 €	15,45 €	12,00 €	17,00 €
Stade de France	27,27 €	40,90 €	30,00 €	45,00 €
Stage de karting	68,18 €	101,80 €	75,00 €	112,00 €

Enfin, M. GUREGHIAN fait circuler le projet de maquette concernant le livret d'animations pour 2011, notamment par rapport au changement de format (A3 plié en 6, type affiche).

La commission a émis un avis favorable sur ce projet.

Ayant entendu cet exposé,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VALIDE à l'unanimité

1. le programme des actions présenté,
2. la modification du règlement intérieur extrascolaire telle que présentée à la commission (Annexe 1),
3. les participations parentales 2011 telles que présentées.

la modification du format du livret d'animations telle que présentée

N° 699

Compte rendu de la commission Développement économique du 27 octobre 2010 26 pour

M. RIFFE Vice - Président en charge de la commission Développement économique fait le compte rendu de la réunion qui s'est tenue le 27 octobre 2010.

Un point a été présenté sur la cession des parcelles de la 3^{ème} tranche de la zone d'activités du Val des Bois.

Une présentation du plan d'agencement pour la 4^{ème} tranche est proposé sachant que le groupe scolaire et de services a été positionné à l'Est du secteur le long du Parc de Warmeriville et que le magasin SUPER U pourrait être positionné ensuite en fonction de l'implantation définitive du groupe scolaire et de services d'une part, et du tracé définitif des voiries futures d'autre part.

La largeur de l'emprise de voirie (12m) et la longueur à réaliser (environ 620 ml) sont évoquées ainsi que les accès sur la RD 20 (sortie du groupe scolaire gérée par feux tricolores). Une première approche financière montre que l'opération est équilibrée.

L'ensemble de ce projet de voirie et de parcelles devra faire l'objet d'un permis d'aménager.

La commission propose de recruter dès à présent un maître d'œuvre.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE à l'unanimité,

PREND NOTE de ces informations et

DECIDE du recrutement d'un maître d'œuvre pour cette opération de voirie réseaux divers.

N° 700
Acquisitions foncières Parcelles ZB 33 et 48p
(annule et remplace la délibération n° 628 du 22 février 2010
26 pour

Monsieur le Président expose à l'assemblée que la Communauté de Communes a l'opportunité d'acquérir les parcelles cadastrées ZB 33 et 48 (partie) lieudit "La Fosse Pichet" pour une contenance de 5ha 90a 17ca sur la commune de Warmeriville appartenant d'une part à Madame Madeleine DETOUCHE et d'autre part à Monsieur et Madame Jean-Pierre DETOUCHE et situées sur les emprises de l'extension de la zone d'activités.

Ce parcellaire constitue une partie de la 4^{ème} tranche à viabiliser de ce secteur à vocation économique située le long du RD20 (partie commerciale)
Ces terres à usage agricole sont actuellement louées depuis le 1er mars 1979 par bail à long terme à la SCEA « les épinettes » (Monsieur et Madame Jean - Pierre DETOUCHE)

L'estimation des DOMAINES fait apparaître un prix global de 236 068 € (y compris l'indemnisation de l'exploitant).

Il précise que cette délibération annule et remplace la délibération n° 628 prise le 22 février 2010 pour une surface de 6ha 86a 37ca mais dont la division cadastrale ne correspondait pas exactement à l'emprise de la future Z.A.C. portée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Reims et d'Eprenay ; c'est pour cette raison qu'il est aujourd'hui nécessaire de procéder à cette régularisation.

Ayant entendu cet exposé,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, à l'unanimité,

DECIDE d'acquérir les dites parcelles aux conditions suivantes :

- prix principal au propriétaire	191 805,25 €
- indemnités de l'exploitant	<u>47 650,33 €</u>

PRIX TOTAL **239 455,58 €**

AUTORISE le Président à intervenir pour signer l'ensemble des pièces liées à ce dossier (promesse de vente, accord d'indemnisation, acte de vente, etc...)

La dépense sera inscrite au budget Annexe Zone d'activités du VAL DES BOIS » à l'article 6015.

N° 701
Zone d'activités du Val des Bois
Division des parcelles ZB 109 et ZB 118
26 pour

Monsieur le Président informe l'assemblée du projet de division des parcelles ZB 109 de 6a 18ca et ZB 118 de 8a 55ca appartenant à la Communauté de Communes comme suit :

- 2a 61ca à céder à Monsieur J. DANGREAU représentant la SCI CD Immobilier propriétaire des parcelles ZB 82 et ZB 92 contigues.
- 12a 12ca en surplus conservés par la Communauté de Communes de la Vallée de la Suippe.

D'autre part Monsieur le Président propose de confirmer le prix de vente du m² de terrain viabilisé à céder à Monsieur J. DANGREAU représentant la SCI CD Immobilier à 25€ HT ce qui représente une somme de 6 525 € H.T. pour les 261 m² .

Ayant entendu cet exposé,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE à l'unanimité

ACCEPTE la division telle que présentée

DECIDE de céder 261 m² pour le prix de 6 525 € H.T. à Monsieur J. DANGREAU représentant la SCI CD Immobilier.

La recette sera inscrite au budget annexe de la Zone d'activités du Val des Bois 3^{ème} tranche à l'article 7015

N° 702
Compte rendu de la commission scolaire et périscolaire
Participations parentales périscolaires et tarifications 2011 (1^{er} janvier au 31 août 2011)
26 pour

M. Claude SCRABALAT, Vice - Président en charge de la commission scolaire et périscolaire fait le compte rendu de la réunion qui s'est tenue le 5 novembre 2010.

Un point a été fait d'une part sur les effectifs scolaires pour la rentrée 2010/2011 et d'autre part sur les crédits scolaires déjà consommés dont les montants ont été communiqués aux directeurs d'écoles.

Une information leur a également été donnée sur le montant des subventions 2010 aux coopératives scolaires.

Il est demandé aux directeurs d'écoles de préciser leurs demandes en matériels et en travaux par écrit avant janvier 2011.

Concernant les actions périscolaires un point est fait sur la fréquentation depuis la rentrée 2010.

Pour les participations parentales 2011 liées aux accueils périscolaires pour la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 août 2011 (recalées sur l'année scolaire), sachant que la Caisse d'Allocations Familiales nous impose au 1^{er} janvier 2011 la mise en place d'une tarification axée sur les quotients familiaux avec un minimum de 2 tranches et un écart d'au moins 10 % entre elles,

Considérant les modalités de calcul du quotient familial, à savoir :

$$\frac{\text{Revenu fiscal de référence N} - 2/12}{\text{Nombre de parts}}$$

Nombre de parts :

- 2 pour les parents ou allocataire isolé,
- ½ par enfant à charge,
- ½ supplémentaire pour le 3^{ème} enfant,
- ½ supplémentaire par enfant à charge titulaire de la carte d'invalidité,

Il propose également de majorer tous les tarifs de 1 % pour tenir compte de l'inflation et de créer deux tranches :

- la tranche 1 concernant les foyers dont le quotient familial est inférieur à 400 €
- la tranche 2 concernant les foyers dont le quotient familial est supérieur à 400€.

Concernant la tarification de la restauration pour Bazancourt, les participations parentales seront ajustées d'une majoration de 0,20 € pour tenir compte de l'augmentation du prix du repas facturé par le collège de Bazancourt.

Il est également proposé de modifier le règlement intérieur périscolaire pour tenir compte de ces nouveaux éléments.

Ayant entendu cet exposé,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, à l'unanimité

EN PREND NOTE et

VALIDE les participations parentales périscolaires proposées ci-dessus pour la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 août 2011 et la modification du règlement intérieur périscolaire qui seront intégrées dans le livret d'animation 2011.

N° 703
Renouvellement du prêt à court terme pour 400 000 € concernant la 3^{ème} tranche de la zone d'activités du Val des Bois
26 pour

Monsieur le Président informe l'assemblée que le prêt à court terme contracté en 2008 auprès de la Caisse d'Épargne d'un montant de 500 000 € arrive à échéance en janvier 2011.

Il convient donc que le capital soit remboursé.

Néanmoins, à ce jour, la vente des terrains pour environ 200 000 € ne permet pas encore d'équilibrer l'opération.

Il propose alors de renouveler pour une période de 12 mois cet emprunt sur la base de 400 000 € dans l'attente de la vente de plusieurs parcelles qui pourrait permettre de rembourser définitivement cet emprunt.

Ayant entendu cet exposé,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, à l'unanimité

AUTORISE le Président à rembourser le prêt de 500 000 € et à souscrire un nouvel emprunt de 400 000€ à court terme sur 12 mois aux conditions du marché (taux d'intérêt à environ 1,8 % par an).

N° 704
Zone d'activités du Val des Bois
Acquisitions foncières 4^{ème} tranche
26 pour

Monsieur le Président expose à l'assemblée que les acquisitions nécessaires à la 4^{ème} tranche de la zone d'activités du Val des Bois sont en cours.

Compte tenu des 10 hectares acquis ou en cours d'acquisition et les frais générés par les fouilles archéologiques sur ce secteur, il convient de souscrire un prêt à court terme sur 1 à 2 ans pour permettre de préfinancer cette opération.

Ayant entendu cet exposé,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, à l'unanimité

AUTORISE le Président à souscrire un nouvel emprunt de 500 000 € à court terme sur 12 mois ou 24 mois aux conditions du marché (taux d'intérêt à environ 1,8 % par an).

N° 705

Commission d'appel d'offres spécifique pour le groupement de commande relatif à une étude définissant un schéma directeur d'aménagement du secteur Bazancourt / Pomacle Désignation des membres de la Communauté de Communes de la Vallée de la Suipe

Vu la délibération n°71 du 4 octobre 2010 prise par la Communauté de Communes de la Plaine de Bourgogne portant constitution d'une commission d'appel d'offres spécifique pour les groupements de commande relatif à l'étude sur le schéma directeur d'aménagement du secteur de Bazancourt / Pomacle dans laquelle il est précisé que la Communauté de Communes de la Vallée de la Suipe désignera un membre titulaire et un membre suppléant pour siéger dans cette commission,

Vu la convention établie en date du 29 septembre 2010 entre la Communauté de Communes de la Vallée de la Suipe et la Communauté de Communes de la Plaine de Bourgogne,

Après délibération, pour la Communauté de Communes de la Vallée de la Suipe sont élus membres à voix délibérative :

➤ Titulaire	:	Yannick KERHARO	: 26 voix
➤ Suppléant	:	Guy RIFFE	: 26 voix

N° 706

Modification du tableau des effectifs communautaires 26 pour

Considérant la délibération n° 684,

Vu l'avis favorable du Comité Technique Paritaire concernant les postes suivants :

- Transformation d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet de 20,11/35^{ème} + heures complémentaires à 28/35^{ème} + heures complémentaires + heures supplémentaires,
- Transformation d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet de 7,18/35^{ème} + heures complémentaires à 18,21/35^{ème} + heures complémentaires,
- Transformation d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet de 14,50/35^{ème} + heures complémentaires à 28/35^{ème} + heures complémentaires + heures supplémentaires,
- Transformation d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet de 30/35^{ème} à 30,49/35^{ème} + heures complémentaires,
- Suppression d'un poste d'ATSEM de 1^{ère} classe à temps complet,

- Suppression d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet pour 20/35^{ème}

Il est proposé de valider ces modifications au 1^{er} décembre 2010.

Considérant d'autre part que des contrats aidés arrivent à échéance et ne seront pas renouvelés, il est proposé la création des postes suivants :

AU 28 NOVEMBRE 2010

- Agent social de 2^{ème} classe à temps complet.

AU 7 DECEMBRE 2010

- Animateur territorial à temps complet.

Ayant entendu cet exposé,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VALIDE les modifications du tableau des effectifs communautaires telles que présentées.

N° 707

Délégations exercées par le Bureau communautaire

Le Conseil communautaire est informé des délégations exercées par le Bureau communautaire au titre de la délibération n° 464 du 17 avril 2008 à savoir :

DELIBERATION B34 DU 18 OCTOBRE 2010

Afin de faire face aux opérations de fin d'année, il est proposé l'ouverture des crédits suivants au budget annexe ZA DU VAL DES BOIS 3^{ème} tranche pour 2010 :

INVESTISSEMENT

Dépenses

Article 1641 Remboursement des emprunts + 400 000 €

Recettes

Article 1641 Emprunts + 400 000 €

DELIBERATION B35 DU 8 NOVEMBRE 2010

Afin de faire face aux opérations de fin d'année, il est proposé la décision modificative suivante :

BUDGET PRINCIPAL 2010 : OUVERTURE DE CREDITS

FONCTIONNEMENT

Dépenses

Article 73918 *Autres reversements sur autres impôts locaux et assimilés* + 872 890 €

Recettes

Article 7318 *Autres impôts locaux et assimilés* + 872 890 €

VIREMENT DE CREDITS

FONCTIONNEMENT

Dépenses

Article 608	Autres frais accessoires sur terrains	- 1 800 €
Article 6015	Terrains à aménager	+ 1 482 €
Article 66111	Intérêts des emprunts	+ 22 €
Article 66112	Intérêts ICNE	+ 296 €

N° 708

Délégations exercées par le Président

Le Conseil communautaire est informé des délégations exercées par le Président au titre de la délibération n° 465 du 17 avril 2008.

- Une convention a été passée en date du 13 septembre 2010 entre l'Institut Régional du Travail Social de Champagne Ardenne (IRTS) 8 rue Joliot Curie à Reims représenté par Monsieur Philippe HOCQUET Adjoint à la direction pédagogique et Madame Caroline DESCHAMP d'une part, la Communauté de Communes de la Vallée de la Suipe 19 rue Gustave Haguenin à Bazancourt représentée par son Président Monsieur Yannick KERHARO et Madame Caroline BOILEAU représentant le Relais Assistantes Maternelles d'autre part, concernant la formation de Madame Caroline DESCHAMP qui se déroulera du 1^{er} octobre au 17 décembre 2010. (arrêté 2010/90 du 24 septembre 2010)
- Une convention a été passée en date du 24 août 2010 entre le Centre Hospitalier Universitaire 45 rue Cognacq Jay à Reims représenté par son Directeur Général d'une part et la Communauté de Communes de la Vallée de la Suipe 19 rue Gustave Haguenin à Bazancourt représentée par son Président Monsieur Yannick KERHARO d'autre part, concernant la formation d'Auxiliaire de Puériculture de Madame Stéphanie DOUCET ROTELLA qui effectuera un stage à la crèche « Graines de Malice » à Warmeriville pour la période du 27 septembre au 22 octobre 2010. (arrêté 2010/91 du 24 septembre 2010)
- Une convention a été passée en date du 28 septembre 2010 entre le Centre Hospitalier Universitaire 45 rue Cognacq Jay à Reims représenté par son Directeur Général, l'Institut de formation en soins infirmiers représenté par sa directrice d'une part, la Communauté de Communes de la Vallée de la Suipe 19 rue Gustave Haguenin à Bazancourt représentée par son Président Monsieur Yannick KERHARO d'autre part et Mademoiselle Mandy BEVIERE qui effectuera un stage à la crèche « Graines de Malice » à Warmeriville à partir du 11 octobre 2010 et pour une durée de 10 semaines. (arrêté 2010/93 du 8 octobre 2010)
- Une convention a été passée en date du 13 septembre 2010 entre le Centre de Formation Continue LYCEE OZANAM 1 rue de la Fraternité à Châlons en Champagne représenté par son Directeur d'une part, la Communauté de Communes de la Vallée de la Suipe 19 rue Gustave Haguenin à Bazancourt représentée par son Président Monsieur Yannick KERHARO d'autre part et Mademoiselle Morgane PIERRET qui effectuera un stage dans le cadre du CAP PETITE ENFANCE à la crèche « Graines de Malice » à Warmeriville pour la période du 14 février au 4 mars 2011 et du 21 mars au 25 mars 2011. (arrêté 2010/94 du 8 octobre 2010)
- Une convention a été passée en date du 22 septembre 2010 entre la Communauté de Communes de la Vallée de la Suipe 19 rue Gustave Haguenin à Bazancourt représentée par son Président Monsieur Yannick KERHARO d'une part, Madame Violaine BAUSSERON Directrice de l'école maternelle de Bazancourt d'autre part et Madame Florence GUYOT Responsable du cours de danse qui utilisera la salle de motricité de l'école maternelle exclusivement en vue de la pratique des cours de danse modern'jazz concernant les élèves de moyenne et grande section.(arrêté 2010/96 du 13 octobre 2010)

- *Un acte d'engagement a été passé en date du 18 octobre 2010 entre le Bureau d'Etudes ICSEO 27 rue de l'œuvre 21140 SEMUR EN AUXOIS représenté par son gérant Monsieur Arnaud ALBERTINI d'une part et la Communauté de Communes de la Vallée de la Suippe 19 rue Gustave Haguenin à Bazancourt représentée par son Président Monsieur Yannick KERHARO d'autre part concernant des études géotechniques préalable avant travaux de réhabilitation et de restructuration du pôle scolaire de la commune de Boulton sur Suippe pour un montant de 5 202,60 € TTC. (arrêté 2010/97 du 19 octobre 2010)*
- *Une convention a été passée en date du 12 octobre 2010 avec le CREPS de Reims représenté par son Directeur Monsieur Gérard BAUDRY d'une part, la Communauté de Communes de la Vallée de la Suippe 19 rue Gustave Haguenin à Bazancourt représentée par son Président Monsieur Yannick KERHARO, Monsieur Gaëtan KIEFFERT et Monsieur Sébastien GUILLAUME en sa qualité de tuteur d'autre part concernant la formation en alternance de Monsieur Gaëtan KIEFFERT dont la durée des périodes de stage en entreprise est de 1062 heures réparties du 18 octobre 2010 au 10 mars 2012. (arrêté 2010/98 du 19 octobre 2010)*
- *Une convention a été passée en date du 19 octobre 2010 entre le Lycée Saint Michel 39 rue Martin Peller à Reims représenté par Monsieur Eric BOUCHET chef d'établissement d'une part, la Communauté de Communes de la Vallée de la Suippe 19 rue Gustave Haguenin à Bazancourt représentée par son Président Monsieur Yannick KERHARO, Madame Stéphanie AUBERT Directrice de l'école maternelle de Warmeriville et Mademoiselle Charlotte TISSERON d'autre part qui effectuera un stage dans le cadre du CAP PETITE ENFANCE pour la période du 4 novembre au 26 novembre 2010. (arrêté 2010/99 du 25 octobre 2010)*
- *Une convention a été passée en date du 22 octobre 2010 entre le Collège du Pré Bréart à Bazancourt représenté par Monsieur Pascal CARAVELLA Chef d'établissement d'une part, la Communauté de Communes de la Vallée de la Suippe 19 rue Gustave Haguenin à Bazancourt représentée par son Président Monsieur Yannick KERHARO, Madame Marie CUBERO Directrice de la crèche « Les P'tits Boulots » à Boulton sur Suippe et Mademoiselle Marion MARTEL d'autre part qui effectuera un stage pour la période du 31 janvier au 5 février 2011. (arrêté 2010/100 du 25 octobre 2010)*
- *Une convention a été passée en date du 20 octobre 2010 entre le Centre Européen de Formation 1186 rue de Cocherel à Evreux représenté par Madame Francine HAMEAU en qualité de directrice pédagogique d'autre part, la Communauté de Communes de la Vallée de la Suippe 19 rue Gustave Haguenin à Bazancourt représentée par son Président Monsieur Yannick KERHARO, Madame Stéphanie AUBERT Directrice de l'école maternelle de Warmeriville et Mademoiselle Tatiana PETIT d'autre part qui effectuera un stage dans le cadre du CAP PETITE ENFANCE pour la période du 3 novembre au 19 novembre 2010. (arrêté 2010/101 du 25 octobre 2010)*
- *Une convention a été passée en date du 18 octobre 2010 entre la SARL INFRES Institut de Formation en Restauration, ZI Roubaix Est rue de la Papinerie LYZ LES LANNOIS représentée par Madame Anne VERNAECKT Directrice d'une part et la Communauté de Communes de la Vallée de la Suippe 19 rue Gustave Haguenin à Bazancourt représentée par son Président Monsieur Yannick KERHARO d'autre part concernant la formation «Le nettoyage et la désinfection en Restaurant Satellite » qui se déroulera le mardi 16 novembre 2010). (arrêté 2010/102 du 26 octobre 2010)*

N° 709
Questions diverses

Le Conseil Communautaire est informé des points suivants :

1. ASSODEL 51

Nous avons reçu le 15 novembre 2010 un courrier nous annonçant la cessation de toute l'activité de l'Assodel 51 par jugement du Tribunal de Grande Instance de Reims du 9 novembre 2010 considérant le manque de ressources constaté du fait du non versement de certaines aides programmées au titre du Fonds Social Européen par convention que l'Etat n'a pas versé et de la perte du marché avec pôle emploi concernant l'accompagnement des chômeurs (30 % de l'activité).

Ce sont 12 salariés qui sont aujourd'hui mis au chômage dans le cadre de ce dossier.

2. DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER UNE UNITE DE PRODUCTION DE VAPEUR A PARTIR DE BIOMASSE SUR LA COMMUNE DE BAZANCOURT déposée par CRISTANOL

Le Président indique qu'une enquête publique aura lieu aux dates suivantes :

- Lundi 15 novembre 2010 : de 9h à 12h
- Lundi 22 novembre 2010 : de 15h à 18h
- Lundi 29 novembre 2010 : de 15h à 18h
- Samedi 11 décembre 2010 : de 9h à 12h
- Mercredi 15 décembre 2010 : de 15h à 18h

Nous aurons à délibérer sur ce dossier au prochain Conseil Communautaire et invitation est faite aux conseillers de venir étudier ce dossier volumineux en Mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h10 minutes le mardi 16 novembre 2010